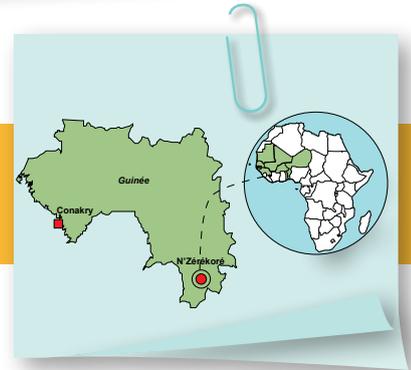




# D'un groupe de salariés motivés à la mise en œuvre d'actions communes de développement de la rizi-pisciculture

## Présentation descriptive

<p><b>NOM :</b> APDRA Pisciculture paysanne  <b>STATUT :</b> Association  <b>CREATION :</b> 1996</p>	<p><b>NOM :</b> Association des animateurs de pisci-riziculture de Guinée forestière (AAPR-GF)  <b>STATUT :</b> Association  <b>CREATION :</b> 2006</p>
--	---



**Origine :** 2008

**Objectif(s) du partenariat :** Contribuer au développement de la rizi-pisciculture, donner une lisibilité institutionnelle à l'AAPR-GF, renforcer ses capacités techniques et organisationnelles

**Thématique(s) d'intervention :** Accompagnement de systèmes rizi-piscicoles, formation et structuration des organisations et des réseaux de pisciculteurs

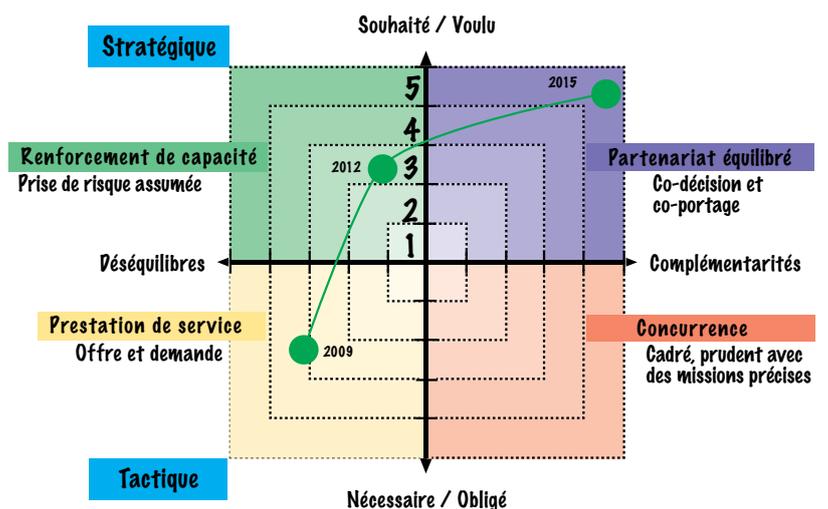
**Territoire(s) d'intervention :** Guinée, Libéria, Cameroun, Madagascar

## Temps forts du partenariat

	2008	2010	2012	2017
<b>Points de basculement :</b>	1 <sup>ers</sup> contrats de prestation	Signature de contrats d'expatriation	Démarrage du projet PDRP-GF	
<b>Démarche :</b>	Hors projet Prestation de service	Hors projet Prestation de service	<b>Projet PDRP-GF</b> avec axe de renforcement de capacité de l'AAPR-GF	
<b>Rôles :</b>	<b>APDRA :</b> passe des contrats de prestation individuels avec des membres de l'AAPR-GF <b>AAPR-GF :</b> réalise des études, états des lieux	<b>AAPR-GF :</b> réalise l'appui technique et la formation des villageois		<b>APDRA :</b> maître d'œuvre du projet
<b>Territoires :</b>	Quelques zones de Guinée forestière	Cameroun - Libéria - Madagascar		Toutes les préfectures de Guinée forestière

## Evolution du partenariat : D'une relation de prestation de service vers des actions communes de développement de la rizi-pisciculture

Les membres de l'AAPR-GF ont travaillé pour l'APDRA avant la création de leur association entre 2000 et 2006. C'est dans ce cadre que les animateurs se sont formés et ont acquis une légitimité permettant la création du partenariat avec l'APDRA en 2008. De 2008 à 2010, des contrats de prestation individuels auprès de l'APDRA pour des appuis techniques précis permettent de maintenir une collaboration. Le partenariat change d'échelle en 2010 (Cameroun, Libéria et Madagascar) avec un renforcement des collaborations. 2012 marque une étape clé avec le projet PDRP-GF dont l'un des objectifs vise à renforcer les capacités de l'AAPR-GF. A terme (vision 2017), le projet prévoit l'émergence de l'AAPR-GF en tant qu'acteur fiable et nationalement reconnu de la filière. Les complémentarités visent à être clairement identifiées et assumées par les organisations qui partagent une vision commune.



## Déséquilibres et capacités : Des marges de progression prometteuses

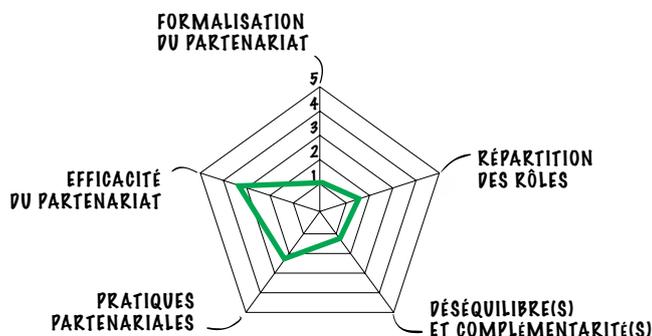
### Plus-values de l'APDRA

- ▶ Capacité à rechercher des financements
- ▶ Forte expérience en gestion de projet
- ▶ Ancrage international

### Plus-values de l'AAPR-GF

- ▶ Forte expertise en appui technique et formation
- ▶ Bonne connaissance du contexte local
- ▶ Expérience fine de la formation et de l'animation villageoise

### Appréciation du partenariat



### Mots clés

difficultés des procédures    prometteur  
 Faible trésorerie    insuffisance de dialogue  
 non formalisé    informel

### Forces du partenariat

- ▶ Expertises techniques complémentaires
- ▶ Impacts socio-économiques des projets mis en œuvre
- ▶ Capacité de répliation des projets en Afrique

### Faiblesses du partenariat

- ▶ Partenariat peu formalisé (pas de convention cadre)
- ▶ Vision politique commune pas encore définie

## Souveraineté et Solidarité : Placer la filière piscicole au cœur de la lutte contre la malnutrition

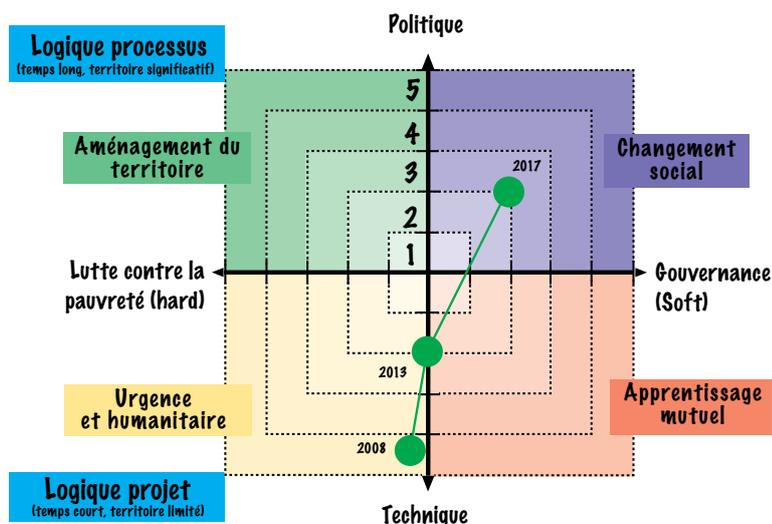
Le projet PDRP-GF (2012 - 2017) marque une étape importante de la vie du partenariat entre l'APDRA et l'AAPR-GF. Il concrétise la volonté des deux organisations de s'engager ensemble dans des logiques plus longues et sur des territoires plus larges qu'auparavant. A cet effet, les deux structures ré-affirment partager la vision d'une méthodologie d'intervention qui soit vecteur de changement social en travaillant sur plus généralement sur toute la filière piscicole pour lutter contre la malnutrition, en favorisant des dynamiques pluri-acteurs et en renforçant les organisations paysannes. Elles souhaitent pour cela développer un partenariat qui soit en cohérence avec cette démarche d'ensemble.

### Que veut-on faire ensemble ?

- ▶ Renforcer la structuration et la gouvernance des organisations paysannes de Guinée forestière
- ▶ Développer des logiques de réseaux pluri-acteurs au niveau national
- ▶ Construire une vision de développement de la filière piscicole pour lutter contre la malnutrition

### Leviers d'évolution

- ▶ Rendre lisible institutionnellement l'AAPR-GF
- ▶ Promouvoir la vision politique partagée du partenariat et de la filière et encourager la mise en réseau des compétences
- ▶ Formaliser le partenariat (convention politique)
- ▶ Renforcer les capacités financières et organisationnelles de l'AAPR-GF
- ▶ Favoriser l'émergence de l'AAPR-GF comme un acteur clé, autonome et reconnu auprès des pouvoirs publics de Guinée.



### CONTACTS POUR SUIVI

Philippe MARTEL, Chef de projet PDRPGF, p.martel@apdra.org  
 Antoine Tamba LENO, Président de l'AAPRGF, antoine\_lenol@yahoo.fr

### POUR ALLER PLUS LOIN...

[www.apdra.org](http://www.apdra.org)